

Décision 11-DCC-109 du 18 juillet 2011

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Creuzet Aéronautique SA et Indraero-Siren SAS par le groupe Lisi Aerospace SAS

Posted on: 10 août 2011 | Secteurs :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

LISI AEROSPACE SAS

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Creuzet Aéronautique S.A. et
Indraéro-Siren SAS

Lire

le texte intégral de la décision
130.51 Ko